

SOMMAIRE :

Mgr Blais, 531.—Allocution pour la cinquantaine d'un mariage, 531.—Le Frère Louis, 532.—Chronique de la *Semaine Religieuse*, 536.—Lorette et la Sainte maison, 541.—

FÊTES DE LA SEMAINE.

Lundi,	21 avril	—S. Anselme.
Mardi,	22 "	—SS. Soter et Caius.
Mercredi,	23 "	—S. George.
Jouidi,	24 "	—S. Fidèle de Sigmaringin.
Vendredi,	25 "	—St. Maro. Proc. et Messes des Rogations.
Samedi,	26 "	—SS. Clet et Marcellin.
Dimanche,	27 "	—Patronage de S. Joseph.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC. Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 7 h.	CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.
EGLISE DE LA BASSE-VILLE. Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.	EGLISE S. JEAN-BAPTISTE. Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archieconfrérie à 7 h.
EGLISE SAINT-ROCH, Messes basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 heures.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.	EGLISE SAINT.SAUVEUR. Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archieconfrérie à 7 h.
CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH. Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 4 h.	CHAPELLE N.-D. DE LOURDES, Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	21 avril	—S. Antonin.
Mercredi,	23 "	—Convent de St. Michel.
Vendredi,	25 "	—S. Hénédié.
Dimanche,	27 "	—Château Richer.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

Annouce de la Saint-Marco et du Patronage de Saint-Joseph.

AVIS.

Bureau de la *Semaine Religieuse* de Québec, Cap-Saint, comté de Portneuf.
Toute personne qui recrate cinq abonnements a droit à un abonnement gratis.
On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. On peut se procurer la série complète de la *Semaine Religieuse* pour l'année 1889, moyennant une piastre. Sur demande, la *Semaine Religieuse* recommandera aux priées les parents défunts de ses abonnés.